



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COREVIH Bretagne
Assemblée plénière du 12 avril 2024**

**Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES) :
état des lieux 4 ans après sa mise en œuvre**

Textes de référence du service sanitaire des étudiants en santé

- Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé modifié par le Décret 2020-1667 du 22 décembre 2020 modifiant le décret du 12 juin 2018 relatif au SSES
- Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020
- Instruction interministérielle du 27 novembre 2018 relative au suivi du service sanitaire des étudiants en santé et circulaire interministérielle du 27 novembre 2020 relative aux principes d'organisation du SSES avec :
 - Le rappel des 7 principes structurants de réussite : vocation pédagogique du SSES ; Insertion du SSES dans les dispositifs de prévention et de promotion de la santé existants ; encadrement des étudiants dans les lieux d'accueil ; thématiques d'action définies au niveau national et régional ; diversification des lieux d'accueil ; cadre conventionnel et obligations des parties ; pilotage régional du SSES
 - Le déploiement du portail national des offres d'actions de terrain
 - Les modalités de remboursement des frais

Objectifs et principes du service sanitaire des étudiants en santé

Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé ;
développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics

Favoriser l'intégration de la prévention et de la promotion de la santé dans la pratique des futurs professionnels de santé

Et à terme, mieux intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers

- Sur des thématiques répondant à un besoin de prévention primaire identifié dans les territoires
- Via la réalisation d'actions concrètes de prévention dans les territoires

Développer l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation

Contenu du service sanitaire des étudiants en santé

- Préparation de l'action de prévention
- Acquisition des compétences méthodologiques sur les modalités d'accompagnement permettant de s'approprier informations et aptitudes pour agir dans un sens favorable à leur santé
- Connaissance du milieu où va se dérouler l'action de prévention
- Formation théorique sur les déterminants de santé et leurs effets sur la santé en lien avec l'action envisagée
- Formation à l'utilisation d'outils spécifiques
- Formation à la démarche projet

Les filières du service sanitaire des étudiants en santé

- Infirmiers
 - Médecine
 - Pharmacie
 - Odontologie
 - Maïeutique
 - Kinésithérapie
-
- Et en Bretagne une expérimentation puis une validation en 2023 du principe de l'intégration des étudiants en ergothérapie et en pédicurie-podologie dans le SSES

La gouvernance du service sanitaire des étudiants en santé

Un comité régional stratégique du service sanitaire présidé par la DG ARS et le Recteur et qui réunit des représentants des acteurs concourant à la réalisation du service sanitaire, a pour mission de définir la stratégie de mise en œuvre du service sanitaire :

- dresser la liste des thématiques d'actions de prévention à partir des thématiques prioritaires
- identifier les publics auprès desquels le service sanitaire peut être effectué à partir des publics prioritaires
- veiller à faciliter la mise en œuvre de l'inter-professionnalité et de la pluridisciplinarité
- s'assurer d'une répartition équilibrée de la réalisation des actions du service sanitaire sur le territoire
- présenter chaque année auprès du comité mentionné à l'article D. 4071-7 le suivi et l'évaluation des actions réalisées

Un comité opérationnel du service sanitaire ayant pour objet de mobiliser les acteurs sur les outils et dispositifs concrets à élaborer :

- faciliter la mise en œuvre des principes d'inter-professionnalité et de pluridisciplinarité
- mener des réflexions pour la mise en œuvre du service sanitaire
- recenser des lieux d'actions et s'assurer d'une répartition de la réalisation des actions du service sanitaire sur le territoire prenant compte des inégalités sociales et territoriales de santé
- élaborer une liste des thématiques d'actions de prévention identifiées comme pertinentes
- assurer le suivi de la mise en œuvre du dispositif

Le bilan 2022/2023 du service sanitaire des étudiants en santé

- Bilan réalisé sur la base du retour de l'enquête conduite auprès des 23 instituts/UFR concernés par le SSES
- Taux de réponse au questionnaire :
 - Année 2019/2020 : 95% de réponse
 - Année 2020/2021 : 91% de réponse
 - Année 2021/2022 : 78% de réponse
 - Année 2022/2023 : 83% de réponse

Nombre d'étudiants en santé concernés par le SSES au sein des instituts de formation et UFR bretons : année universitaire 2022-2023

Rappel niveau de formation :

Infirmier 2^{ème} année

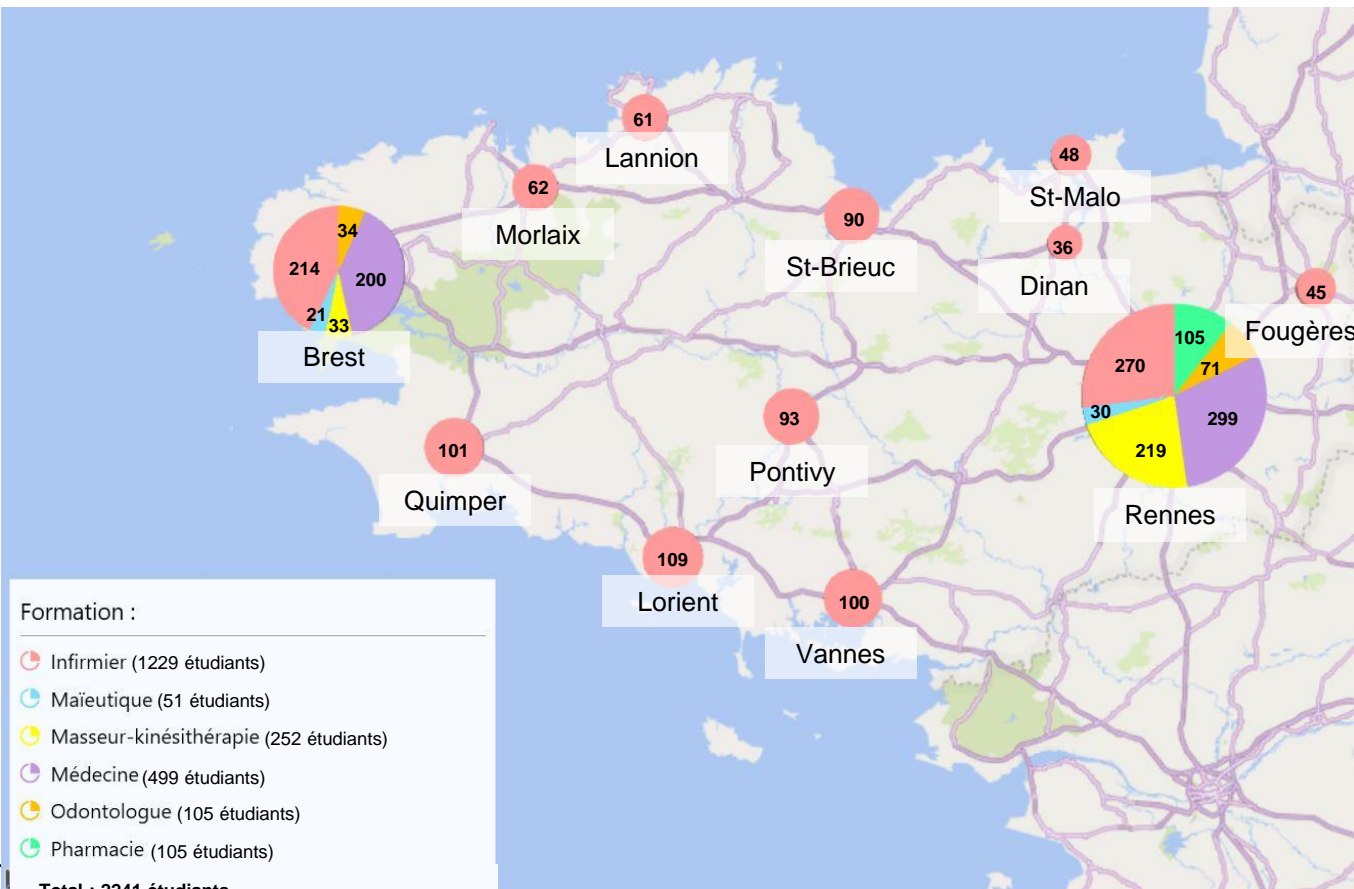
Médecine 3^{ème} année

Masseurs-kiné 3^{ème} année

Sciences
maïeutiques 4^{ème}
année

Odontologie 4^{ème}
année

Pharmaceutiques
5^{ème} année



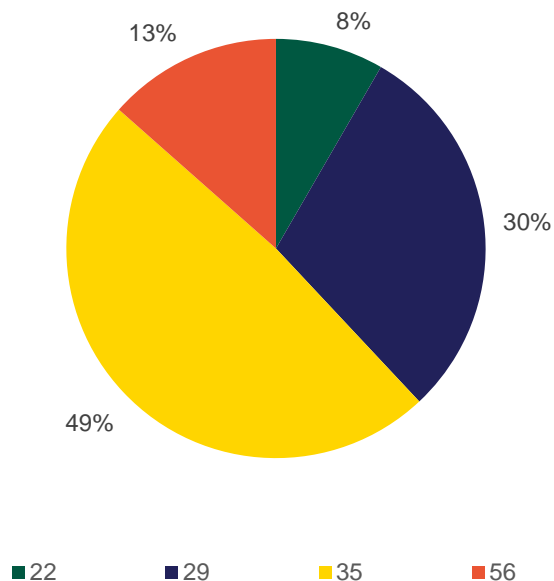
Nombre d'étudiants en santé concernés par le SSES

Nombre d'étudiants

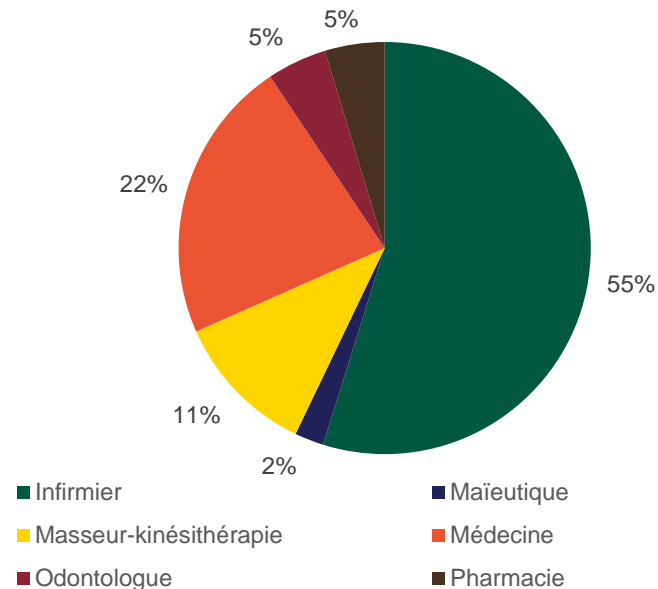
		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
22	Dinan	27	33	31	36
	Lannion	55	51	43	61
	Saint-Brieuc	84	95	95	90
Total 22		166	179	169	187
29	Brest	484	495	480	502
	Morlaix	67	66	73	62
	Quimper	98	99	103	101
Total 29		649	660	656	665
35	Fougères	50	49	50	45
	Rennes	774	761	789	994
	Saint-Malo	47	46	41	48
Total 35		871	856	880	1087
56	Lorient	103	104	84	109
	Pontivy	83	91	96	93
	Vannes	93	96	94	100
Total 56		279	291	274	302
Total général		1965	1986	1979	2241

Nombre d'étudiants en santé concernés par le SSES

Répartition des étudiants par département des instituts

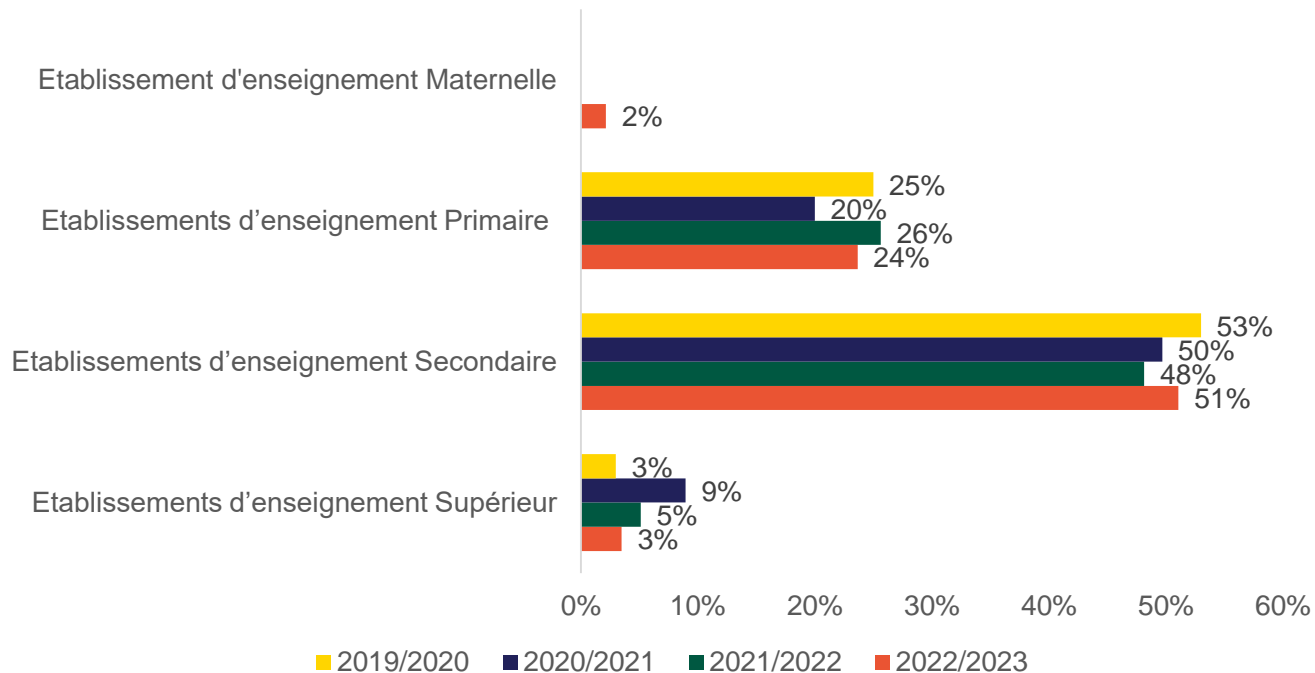


Répartition des étudiants par formation



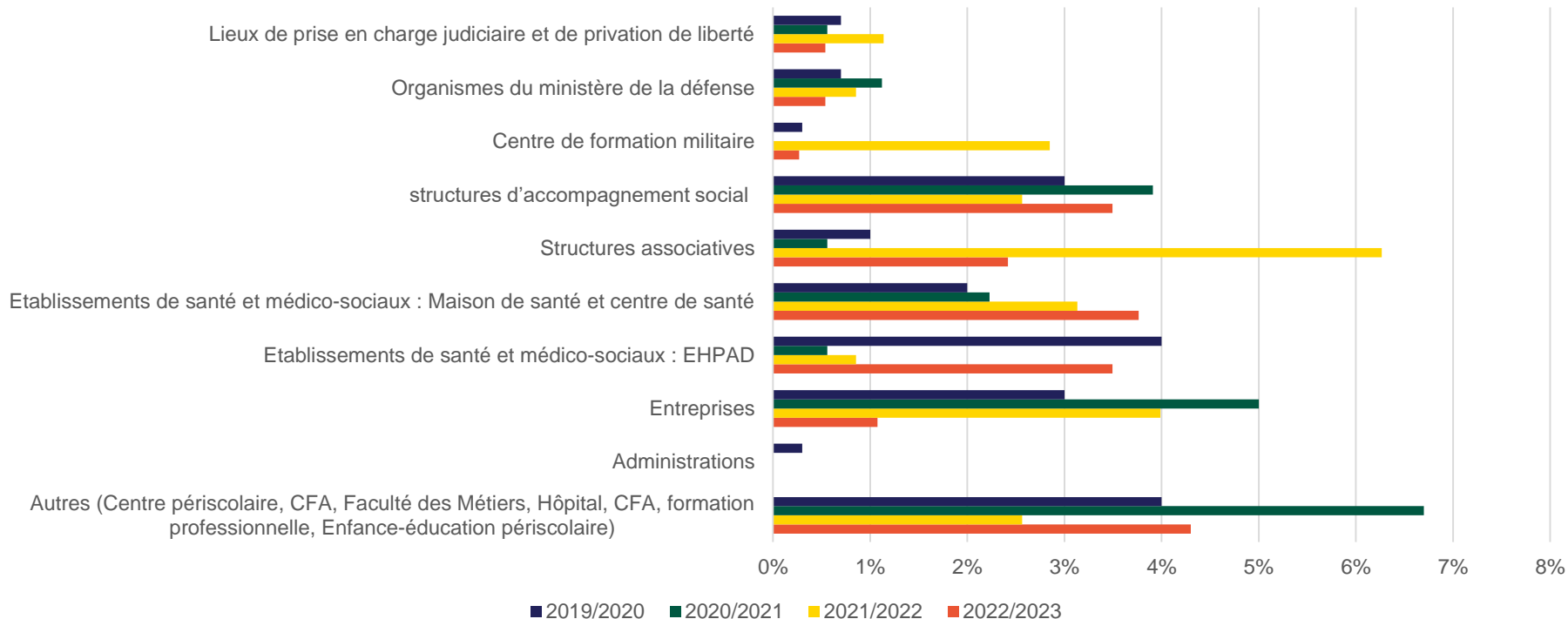
372 structures d'accueil en 2022-2023

80% en établissements Education Nationale
soit 299 structures

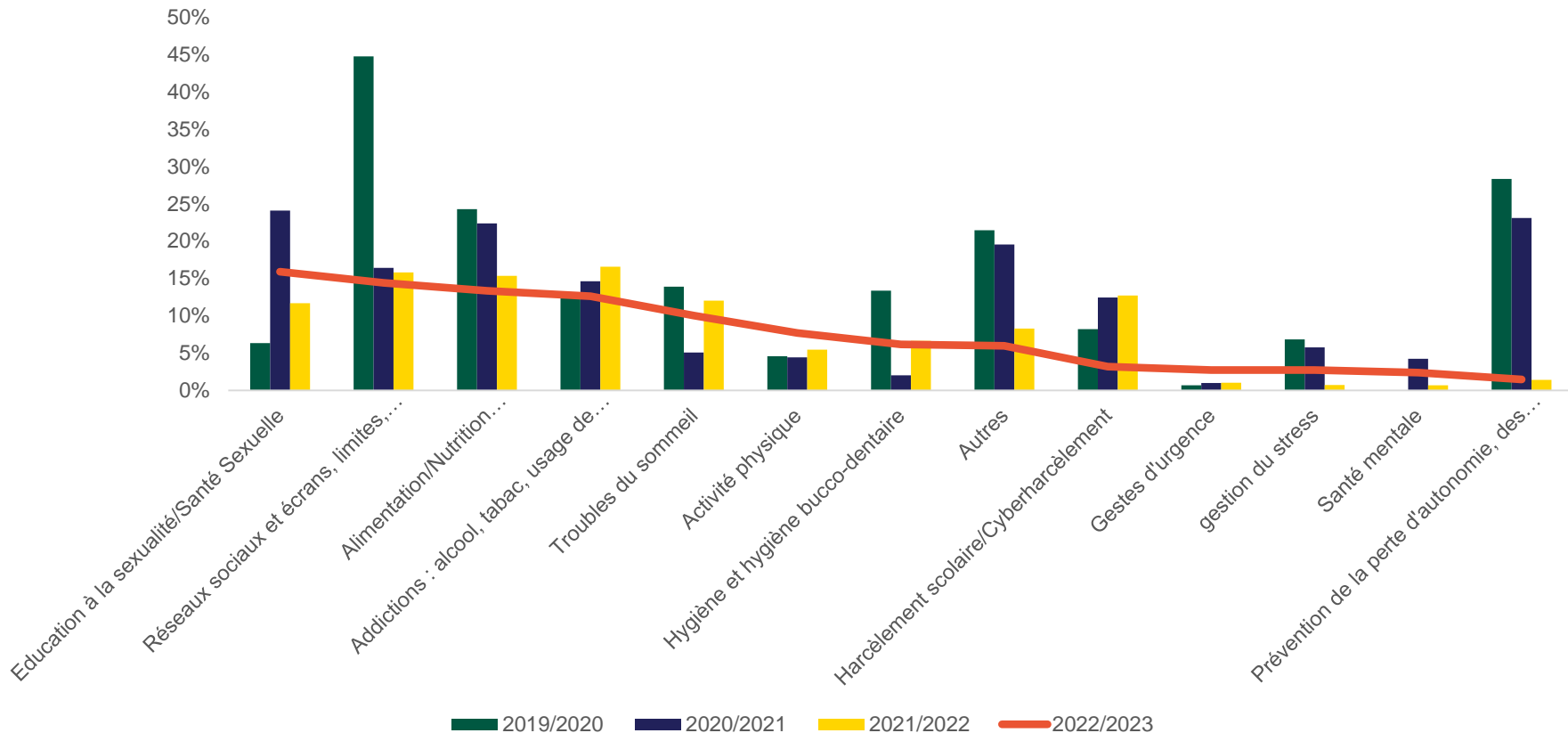


372 structures d'accueil en 2022-2023

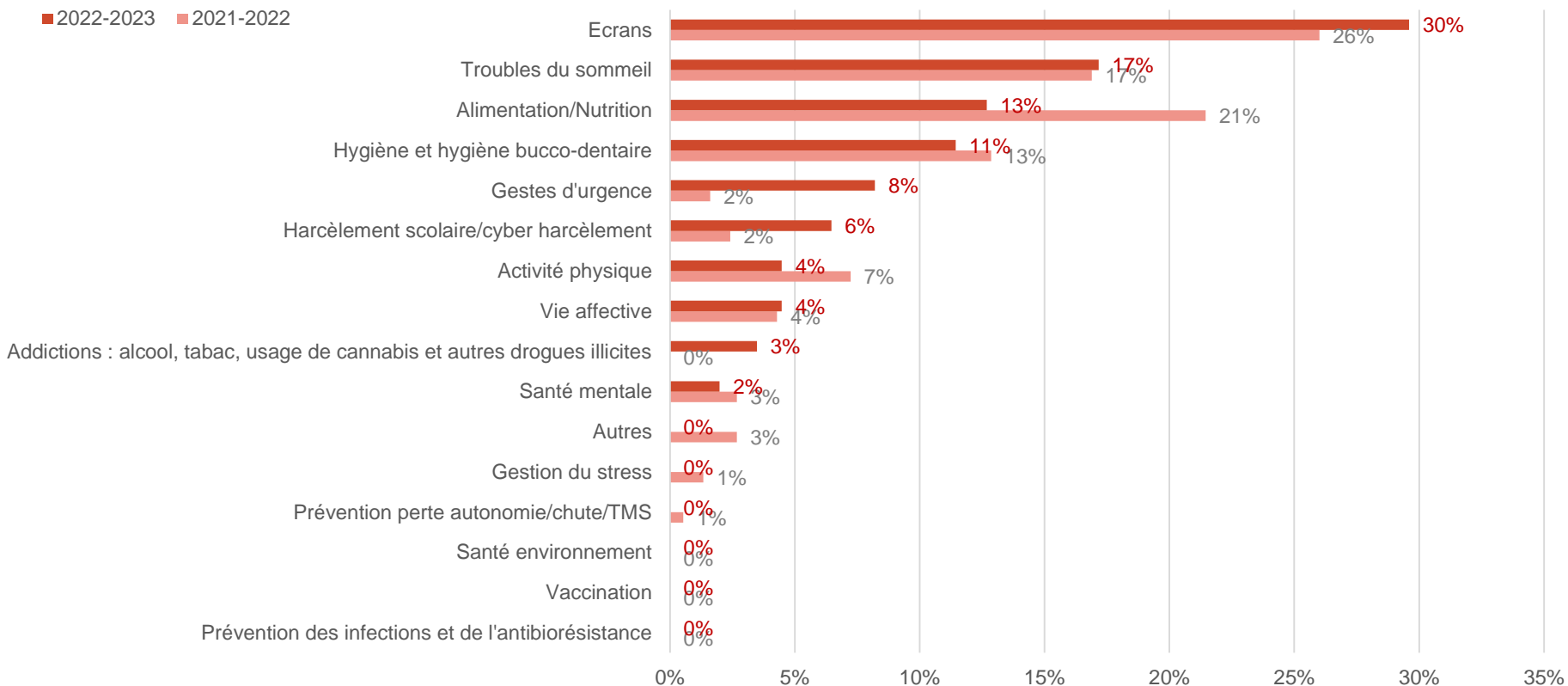
20% autres établissements
soit 73 structures



Répartition des étudiants par thématique



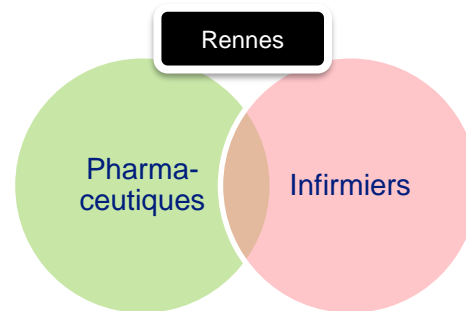
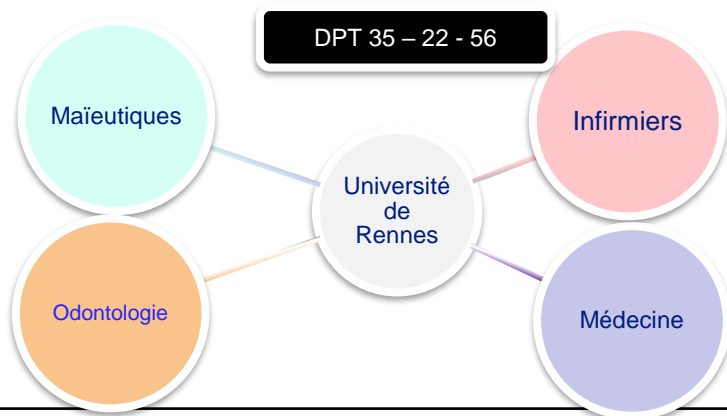
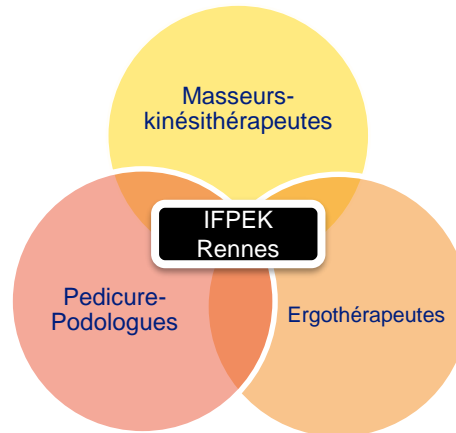
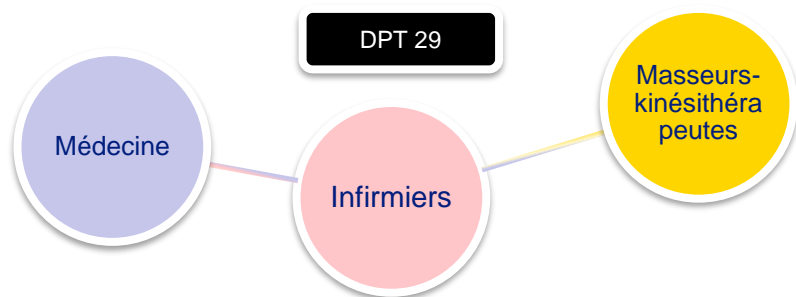
Thématiques abordées en établissements d'enseignement primaire



Périodes de réalisation des stages 2022/2023

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Medecine								Rennes	
Medecine			Brest						
Odontologie								Rennes	
Odontologie	Brest				NC				
Masseur-kiné Pédicure-Podo Ergo						Rennes			
Masseur-kiné				Brest					
Maïeutique								Rennes	
Maïeutique	Brest				NC				
Pharmacie			Rennes				Rennes		
Infirmier				Dinan					
Infirmier	Lannion					NC			
Infirmier		St-Brieuc				St-Brieuc			
Infirmier	Brest CRF					NC			
Infirmier				Brest CHRU					
Infirmier	Morlaix					NC			
Infirmier			Quimper						
Infirmier				Rennes CHGR					
Infirmier	Rennes CHU			Rennes CHU					
Infirmier		Fougères							
Infirmier	St-Malo					NC			
Infirmier	Lorient					NC			
Infirmier		Pontivy							
Infirmier	Vannes								

Interfiliarité en 2022/2023



Bilan – Thématiques d'action et publics cibles

- Les thématiques d'action 2023/2024 :

- La **Santé mentale** des enfants et des adolescents :
- La prévention de l'**antibiorésistance**
- La **vaccination** notamment en milieu scolaire (HPV) et en ESMS (Grippe saisonnière)
- La **Santé environnementale**

- Les publics cibles 2023/2024 :

- Les **structures en milieu rural** afin d'apporter une réponse à des offres et à des besoins « déçus »
- L'**enseignement professionnel** afin de répondre à des enjeux de santé publique spécifiques
- Le maintien d'une dynamique d'ouverture vers d'autres structures d'accueil hors EN comme les EHPAD, les associations, les structures d'exercice coordonné (MSP, CPTS ...) ...

- Les thématiques d'action 2022/2023 :

- La **Santé mentale** des enfants et des adolescents :
- La **Vie Affective et Sexuelle**
- La prévention de l'**antibiorésistance**
- L'**activité physique**
- La **Santé environnementale**

- Les publics cibles 2022/2023 :

- Les **structures en milieu rural** afin d'apporter une réponse à des offres et à des besoins « déçus »
- L'**enseignement professionnel** afin de répondre à des enjeux de santé publique spécifiques
- Le maintien d'une dynamique d'ouverture vers d'autres structures d'accueil hors EN comme les EHPAD, les associations, les structures d'exercice coordonné (MSP, CPTS ...) ...

Bilan – L'interprofessionnalité du service sanitaire des étudiants en santé

- Plusieurs formes d'interprofessionnalité en Bretagne :
 - Intervention simultanée :
 - Des étudiants de différentes filières suivent les mêmes enseignements SSES et interviennent en même temps auprès du même public
 - Des étudiants de différentes filières suivent des enseignements SSES différents, puis interviennent en même temps auprès du même public
 - Intervention séquencée :
 - Des étudiants de différentes filières suivent des enseignements SSES différents, interviennent de manière successive auprès d'un même public, après avoir coordonné leurs interventions
 - **Point commun: la coordination.**

Bilan – L’interprofessionnalité du service sanitaire des étudiants en santé

- Éléments d’analyse issus du groupe de travail régional sur l’interprofessionnalité en Bretagne :
 - Difficultés ou enjeux
 - (In)compatibilité des calendriers des établissements d’enseignement supérieur
 - Modalités d’évaluation différentes selon les filières
 - Temps d’intervention (et de préparation) variables selon les filières
 - Modalités de communication entre référents et entre étudiants
 - Leviers
 - Demande du ministère
 - Travail sur les représentations des différentes professions
 - Première expérience de collaboration interprofessionnelle
- Une proposition du comité opérationnel d’un modèle breton de déploiement validé par le comité stratégique:
 - Une volonté de développer l’inter professionnalisation en Bretagne avec une attention à ne pas porter un modèle unique et laisser la possibilité à chaque territoire de développer son propre modèle.
 - Proposition faite par le comité opérationnel au comité stratégique : soutenir un modèle breton adapté, territorialisé et ne pas engager une démarche contraignante mais encourageante. Afin d’accompagner cette dynamique, il serait intéressant de recenser les expériences d’inter professionnalisation déjà à l’œuvre en Bretagne et de les partager.
 - Accompagnement possible de Promotion Santé Bretagne dans ces démarches autour de modèles bretons d’inter professionnalisation avec un enjeu de capitalisation sur les actions déjà engagées ainsi qu’un échange de bonnes pratiques.

Bilan – Le SSES levier d'un accompagnement institutionnel de la politique de promotion de la santé en milieu scolaire et de l'école promotrice de santé

- Trois focales d'analyse de la promotion de la santé pour s'inscrire dans une démarche EPSa
 - Une démarche de projet adossée au projet d'école ou d'établissement ?
 - Equipe projet, instances dédiées, parcours éducatif de santé, progressivité des apprentissages, diagnostic de santé, qualité des actions menées...)
 - Une démarche globale et positive ?
 - Registres des actions menées, thématiques de santé abordées, apprentissages aux CPS ...
 - Une démarche mobilisant toute la communauté éducative et les partenaires ?
 - Modèle didactico-pédagogique des actions; formation des personnels, engagement des élèves, engagement des parents, actions partenariales ...

Le SSES : un indicateur possible de critère de labellisation de la démarche EPSa

Bilan – Les constats nationaux – Journées nationale du SSES à Angers (2023)

- Les étudiants témoignent d'un intérêt pour le SSES : Interprofessionnalité, mise en pratique, connaissances en santé des publics...
- MAIS aussi des améliorations nécessaires : besoin de former les référents de proximité, harmoniser l'interprofessionnalité, diminuer le coût pour les étudiants, faire des formations interactives partout et ouvrir les thématiques
- Importance de faire culture commune entre formateurs et de former en interprofessionnalité
- Besoin de renforcer la communication auprès des potentiels lieux d'accueil
- Besoin de ressources humaines
- Importance de faciliter la recherche sur le SSES (le dispositif en lui-même, les impacts sur les populations concernées), en interprofessionnalité et de partager les travaux
- [Journées Nationales du Service Sanitaire des Étudiants en Santé - Université Angers \(univ-angers.fr\)](https://univ-angers.fr)

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Contexte du rapport :
 - ✓ Le service sanitaire a été rendu obligatoire à la rentrée universitaire 2018-2019, dans tous les cursus d'étudiants en santé, des professions médicales (médecins, sages-femmes et odontologistes), des pharmaciens, des masseurs-kinésithérapeutes et des infirmiers
 - ✓ Le HCSP a été saisi le 30 juillet 2019 par la Ministre des Solidarités et de la Santé et la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation afin d'évaluer le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES)

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Questionnement évaluatif :
 - ✓ Objectifs : Apprécier la dynamique de mise en œuvre du service sanitaire sur le terrain au cours des 3 années suivant son démarrage, en approfondissant quatre thèmes particuliers :
 - L'effet du service sanitaire sur les représentations et les dynamiques inter filières
 - L'effet du service sanitaire sur les compétences acquises par les étudiants
 - L'effet et l'impact du service sanitaire sur la prévention-promotion de la santé
 - L'impact de la crise sanitaire sur la mise en œuvre du SSES

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Le rapport propose 37 recommandations à destination de la coordination nationale, des agences régionales de santé (ARS) et rectorats, des comités stratégiques régionaux, des comités techniques locaux et des équipes de direction des UFR, écoles et instituts.
- Ces recommandations concernent le système d'information, la gouvernance régionale et locale, les compétences cibles, l'interprofessionnalité et l'impact en santé publique.
- Recommandation générale :
 - ✓ le HCSP recommande le maintien et le renforcement du service sanitaire dans la formation des étudiants en santé avec :
 - Un recentrage des objectifs du service sanitaire sur sa fonction pédagogique
 - Une illégitimité à considérer les étudiants du service sanitaire comme de nouveaux acteurs de prévention-promotion de la santé
 - Une contribution utile du service sanitaire au renforcement de l'écosystème de prévention-promotion de la santé de l'éducation nationale ou de certains territoires

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Recommandations aux ARS et rectorats (8) :
 - ✓ Relancer dans chaque région le rythme annuel de réunion du comité stratégique régional du service sanitaire = OK
 - ✓ Veiller à assurer la cohérence du service sanitaire avec le PRS arrêté par l'ARS et son articulation avec la politique de prévention-promotion de la santé des académies = OK
 - ✓ Désigner au sein de l'ARS et/ou du rectorat de chaque région un ou des personnels = OK :
 - pour promouvoir le service sanitaire et lancer un appel à volontariat auprès des promoteurs de programmes de prévention ou de promotion de la santé et pour lesquels le service sanitaire peut représenter une opportunité ou un renfort,
 - pour établir et transmettre aux comités techniques de la région une liste annuelle des établissements, institutions et acteurs se portant volontaires pour l'accueil des étudiants.
 - pour coordonner le déploiement d'une plateforme numérique permettant le suivi logistique du service sanitaire en région
 - pour réaliser des bilans annuels en fin d'année universitaire destinés au comité stratégique régional et au COPIL national
 - ✓ Inscrire le service sanitaire dans le système de santé publique territorial en construction = à développer
 - ✓ Développer les travaux de recherche-évaluation sur les modalités et les effets d'une articulation du service sanitaire avec les programmes d'éducation pour la santé développés par l'éducation nationale (parcours éducatifs de santé, écoles promotrices de santé) = à développer
 - ✓ Développer les travaux de recherche-évaluation sur les modalités et les effets d'une articulation du service sanitaire avec les dispositifs ou programmes de prévention mis en place dans les territoires = à développer

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Recommandations aux comités stratégiques régionaux (04) :
 - ✓ Consolider avec les universités, écoles et instituts le maillage géographique de l'organisation du service sanitaire dans la région, en veillant à l'existence et au bon fonctionnement d'un comité technique inter filière par académie ou par subdivision = OK
 - ✓ Permettre le déploiement du service sanitaire dans l'ensemble des territoires en zone prioritaire (zones rurales, établissements classés REP / REP+) en assurant la prise en charge intégrale des frais de mission (déplacement, hébergement) des étudiants = OK
 - ✓ Encourager la représentation des étudiants de chaque filière dans le CSR = à questionner
 - ✓ Réaliser des enquêtes qualitatives en région pour documenter l'acquisition d'une culture de prévention et l'évolution des représentations des professionnels (référénts universitaires et pédagogiques et référénts de proximité) en charge de l'accompagnement des étudiants sur les lieux d'action = en cours

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Recommandations aux comités techniques opérateurs du SSES (11) :
 - ✓ Faciliter la participation au comité technique de l'ensemble des enseignants responsables pédagogiques du Service Sanitaire de chaque établissement de formation (université, écoles et instituts) et des référents du Service Sanitaire de l'ARS et du rectorat, en privilégiant les réunions en visioconférence = OK
 - ✓ Désigner de façon collégiale un enseignant de santé publique coordonnateur en charge de l'organisation des réunions et veillant à la collégialité des décisions = pec par ARS, Rectorat et Promotion Santé Bretagne
 - ✓ Harmoniser entre filières les modalités de formation théorique et pratique des étudiants du service sanitaire et favoriser la mutualisation des temps d'enseignement en utilisant les méthodes hybrides (présentiel et/ou distanciel) = en cours
 - ✓ Mutualiser entre les filières la gestion administrative des étudiants pour le suivi des modalités de contrôle des connaissances, d'affectation dans les lieux d'action et de validation du service sanitaire = en cours
 - ✓ Harmoniser entre les filières les modalités de contrôle des connaissances et de validation du service sanitaire par les étudiants = en cours
 - ✓ Mutualiser entre établissements de formation (université, écoles et instituts) la liste annuelle des établissements, institutions et acteurs se portant volontaires pour l'accueil des étudiants = en cours
 - ✓ Privilégier la constitution d'équipes interprofessionnelles d'étudiants en coordonnant entre filières l'affectation des étudiants dans les lieux d'action = en cours
 - ✓ Mutualiser entre filières l'accompagnement pédagogique des étudiants affectés dans une même équipe interprofessionnelle = en cours
 - ✓ Harmoniser entre filières les modalités d'évaluation des actions de service sanitaire réalisées par les étudiants = en cours
 - ✓ Renforcer le partage d'expérience et la complémentarité des différentes filières en organisant une journée annuelle d'échange pédagogique ouverte à tous les référents pédagogiques et de proximité accompagnant les étudiants = en cours
 - ✓ Encourager la réflexivité des étudiants sur l'action réalisée, développer la phase de débriefing de l'action avec les étudiants en associant les référents de proximité et valoriser la phase de débriefing dans la validation du service sanitaire = en cours

Bilan – Evaluation du service sanitaire des étudiants en santé – Rapport final du Haut Conseil de la Santé Publique

- Recommandations aux équipes de direction des UFR, écoles et instituts (03) :
 - ✓ Désigner un personnel de scolarité en charge de la gestion administrative mutualisée des étudiants aux différentes filières présentes sur leur territoire, pour le suivi des modalités de contrôle des connaissances, d'affectation dans les lieux d'action et de validation du service sanitaire.
 - ✓ Revoir les modalités de contrôle des connaissances et de validation du service sanitaire par les étudiants, de façon à ce qu'elles soient identiques dans toutes les filières présentes sur le territoire.
 - ✓ Attribuer au service sanitaire les ressources humaines (enseignant responsable, référents pédagogiques, le cas échéant intervenants extérieurs) et des crédits pédagogiques annuels nécessaires à son bon fonctionnement dans chaque établissement de formation.

Bilan – En synthèse (1/2)

➤ Les enjeux / Les objectifs du SSES :

- ✓ Initier les futurs professionnels de santé aux **enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé** et développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics
- ✓ Développer **l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé** par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation
- ✓ Assurer des actions de prévention / de promotion de la santé auprès de publics divers et contribuer à **réduire les inégalités territoriales et sociales de santé** en intervenant auprès d'une diversité de structures (scolaires, médico-sociales, associations...), de territoires et de publics
- ✓ Mener des actions concrètes de prévention afin de permettre **le développement des compétences pour savoir agir** dans l'intérêt de sa santé ⇒ évolution des connaissances, évolution des représentations, changement des comportements ...
- ✓ Envisager un **parcours préventif progressif pour les élèves** permettant de mieux ancrer l'éducation pour la santé au sein de l'école
- ✓ Engager une démarche d'**éducation par les pairs** pour les publics d'âges relativement proches, collégiens, lycéens, étudiants
- ✓ Quelques données chiffrées => sur 4 années scolaires, c'est plus de 8.000 étudiants (8.171) concernés par le SSES et prêt de 1400 structures d'accueil.

Bilan – En synthèse (2/2)

➤ Des attentes concernant :

- ✓ le développement de l'inter professionnalisation,
- ✓ l'engagement sur des thématiques comme la santé mentale, l'antibiorésistance, la vaccination ou santé environnement,
- ✓ la couverture territoriale du SSES et le déploiement du service sanitaire dans l'ensemble des territoires en zone prioritaire (zones rurales, établissements classés REP / REP+)

➤ Une attention à :

- ✓ Recentrer les objectifs du service sanitaire sur sa fonction pédagogique
- ✓ Soutenir la contribution utile du service sanitaire au renforcement de l'écosystème de prévention-promotion de la santé de l'éducation nationale ou de certains territoires
- ✓ Renforcer le partage d'expérience et la complémentarité des différentes actions engagées par les facultés et les instituts
- ✓ Inscrire le SSES dans la dynamique Ecole Promotrice de Santé

L'offre d'appui méthodologique de Promotion Santé Bretagne

- Depuis la création du service sanitaire, Promotion Santé Bretagne (ex. : Ireps) intervient dans le cadre de la convention ARS – Promotion Santé Bretagne (CPOM – Mission 3 : Animer des projets et programmes de promotion de la santé prioritaires – Appui à la mise en œuvre du service sanitaire – 65 j.) :
 - En appui aux établissements de formation d'étudiants en santé qui le souhaitent
 - Documentation, soutien méthodologique, formation et échange de pratiques entre formateurs...
 - Actions spécifiques de soutien au développement de l'interprofessionnalité :
 - Animation d'un groupe de travail régional sur l'interpro.
 - Poursuite en tenant compte des dynamiques différentes dans les deux territoires :
 - appui à la licence sciences de la santé (circonscription faculté de médecine de Rennes);
 - développement de l'interprofessionnalité (circonscription UBO), en lien avec l'ARS.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DSP / DAPPS